

# LES CLÉS DU BILAN SOCIAL 2001-2002

## CONDITIONS DE TRAVAIL ■■■■

### Le comité d'hygiène et de sécurité (CHS)

13 réunions ou visites de sites et 3 thèmes à l'étude :

- l'application de la loi concernant l'interdiction de fumer dans les bâtiments,
- la prévention des risques chimiques,
- l'accessibilité des bâtiments aux personnes handicapées.

### Les accidents de travail : 7

Personnel non-enseignant	Titulaires	3
	Contractuels	2
	CEC/CES	2
Personnel enseignant		0

## ACTIVITÉS SOCIOCULTURELLES ET SPORTIVES ■■■■■■■■■■

### Restauration

Pour l'ensemble des sites, 10 possibilités de restauration :

- 3 cafétérias,
- 4 restaurants universitaires,
- 3 prestataires privés.

Ainsi 40 personnes déjeunent chaque jour à la cafétéria du site des Chênes, 20 au restaurant universitaire de Saint-Christophe et 78 au restaurant « L'Agria-le-Cellier ».

### Amicale

19 enseignants et 80 non-enseignants sont adhérents à l'amicale des personnels.

### Bibliothèque universitaire

49 personnels non-enseignants et 260 personnels enseignants inscrits bénéficient des fonds documentaires spécialisés accessibles sur 5 sites : Cerclades, Saint-Martin, Saint-Christophe, Chênes, Neuville.

### Sport

32 personnels inscrits aux activités du centre sportif universitaire.

## RELATIONS PROFESSIONNELLES ■■■

### Vie des conseils centraux

Conseil d'administration, conseil des études et de la vie universitaire, conseil scientifique, commission paritaire d'établissement et conseils de composante totalisent 51 réunions.

Forte participation des membres enseignants et non-enseignants : taux supérieur à 68 % (procurations comprises).

### UNIVERSITÉ DE CERGY-PONTOISE Cellule études et statistiques

33, boulevard du Port  
95011 CERGY-PONTOISE CEDEX

alice.brunel@ach.u-cergy.fr  
téléphone (33) 1 34 25 63 36



# LES CLÉS DU BILAN SOCIAL 2001-2002



S'inscrivant dans la démarche de modernité dans laquelle l'université de Cergy-Pontoise est engagée, le bilan social des personnels est établi pour la deuxième année consécutive.

Le bilan social concerne les personnels enseignants du supérieur et du second degré, ainsi que les personnels non-enseignants : personnels de l'administration scolaire et universitaire (ASU), personnel ingénieurs techniciens administratifs de recherche et de formation (ITARF) et personnels de bibliothèque (BU).

Si les neuf domaines définis lors du premier bilan social ont été conservés (effectifs, conditions d'exercice de la carrière, carrière, données démographiques, rémunérations et primes, formation, conditions de travail, relations professionnelles, activités socioculturelles et sportives) des changements sont intervenus dans leur contenu :

- **de nouveaux indicateurs** : accidents de travail, restauration, dépenses de formation,
- **des indicateurs complétés** : congés pour maladie ordinaire, activité du comité d'hygiène et de sécurité,
- **des indicateurs scindés** : séparation du mouvement des personnels enseignants titulaires et contractuels pour indiquer la destination des sortants titulaires, distinction liste d'aptitude et tableau d'avancement pour les promotions du personnel non-enseignant.

Une des orientations du bilan est la comparaison de ses données avec des données locales ou nationales ; une première référence nationale intervient ainsi pour le personnel d'encadrement non-enseignant.

Le document complet, diffusé aux membres du conseil d'administration, de la commission paritaire d'établissement, à l'équipe de direction et aux chefs de service peut être consulté sur le site intranet de l'université : (<http://intranet.ucp>).



# LES CLÉS DU BILAN SOCIAL 2001-2002

## EFFECTIFS

**773 « emplois délégués » par l'État, pour la rentrée 2001** : 8 créations de postes enseignants et 15 créations de postes non-enseignants

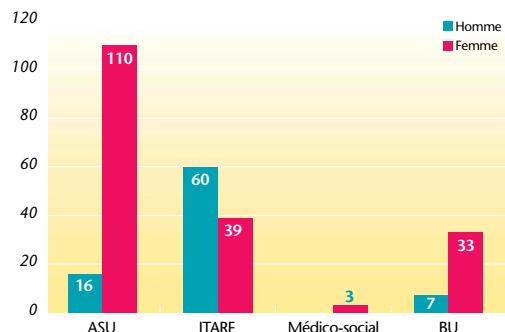
**Effectif physique total** : 913 personnels

- 365 non-enseignants
- 548 enseignants

*Comparé à 2000/2001, l'effectif physique a augmenté de 35 personnes. Le personnel est féminin à 51 %.*

### Effectif physique non-enseignant

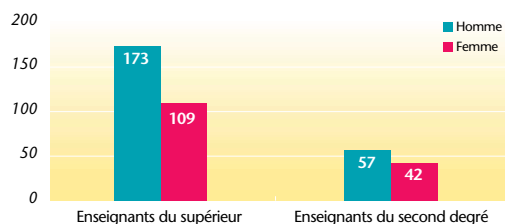
- 268 titulaires



- 97 contractuels (26,57 % du personnel non-enseignant)
- Personnel catégorie A (encadrement, étude) : 22 % (moyenne nationale : 19,3 %)

### Effectif physique enseignant

- 381 titulaires



- 167 contractuels (30,47 % du personnel enseignant)

## CONDITIONS D'EXERCICE DE LA CARRIÈRE

### Temps partiels

Sont concernés :

- 59 personnels non-enseignants (1 seul homme)

*6 de plus qu'en 2000/2001*

- 12 personnels enseignants (1 seul homme)

*4 de plus qu'en 2000/2001*

### Mouvements

Personnel non-enseignant

	ASU	ITARF	BU
Départs	18	10	8
Arrivées	28	12	7
Mouvements internes	4	-	-

Personnel enseignant

	Ens-cherch.	2 <sup>nd</sup> degré	Contractuels
Départs	3	4	90
Arrivées	17	8	68

### Absences et congés (hors congés annuels)

- Maternité : 36,1 % des jours d'absence du personnel non-enseignant et 55,3 % du personnel enseignant.
- Maladie ordinaire : 41,6 % des jours d'absence du personnel non-enseignant et 30,7 % du personnel enseignant.

## CARRIÈRE

### Personnel non-enseignant

- 39 réussites à concours (changement de corps, de grade, de fonction)
- 10 promotions : 2 sur liste d'aptitude  
8 au tableau d'avancement

*3 promotions de plus qu'en 2000/2001*

### Personnel enseignant

- 14 promotions : 11 pour le supérieur  
3 pour le second degré

*13 promotions en 2000/2001*

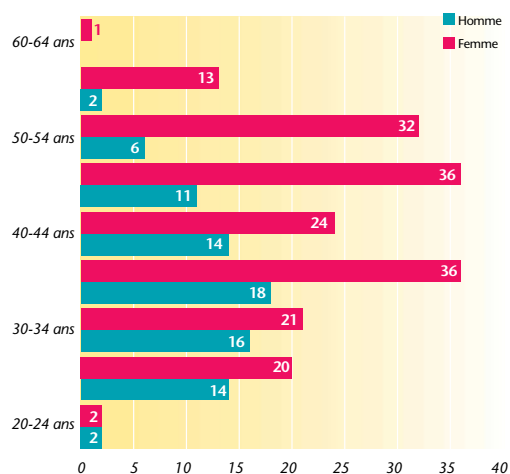


# LES CLÉS DU BILAN SOCIAL 2001-2002

## DONNÉES DÉMOGRAPHIQUES

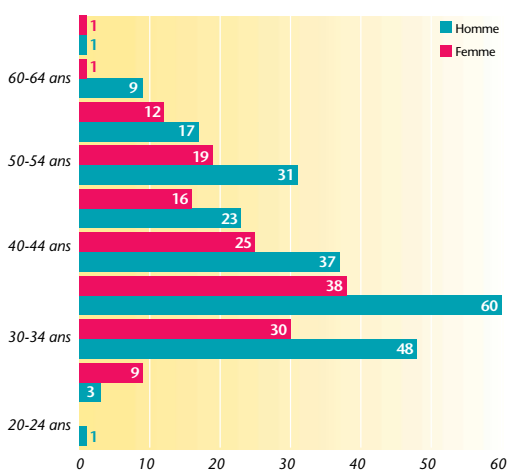
### Personnel non-enseignant titulaire

- Domicilié pour 71 % en Val-d'Oise
- Âge moyen : 40 ans



### Personnel enseignant titulaire

- Domicilié pour 34 % à Paris
- Âge moyen : 42 ans et 3 mois



## RÉMUNÉRATIONS ET PRIMES

### Rémunérations les plus importantes

Tranche de rémunération	Nombre
45 000 € < rémunération < 60 000 €	42
Rémunération > à 60 000 €	8

### Heures complémentaires

1 892 176 € versés en rémunération de 47 097 heures complémentaires effectuées par 1 155 personnes.

### Primes

- Personnel non-enseignant :
  - 317 primes,
  - 59 nouvelles bonifications indiciaires (NBI).
- Personnel enseignant : 659 primes
  - 447 primes d'enseignement supérieur,
  - 58 primes d'encadrement doctoral et de recherche,
  - 162 primes de responsabilités pédagogiques,
  - 43 primes de charges administratives,
  - 2 primes administratives.

## FORMATION

### Budget

130 414 € financé à 59 % par l'université.

**843 participants** enseignants et non-enseignants pour l'ensemble des formations proposées par le plan de formation interne. Des nombreux stagiaires lors des formations sur l'environnement professionnel (205) et sur l'hygiène et la sécurité (184).

**5 congés recherche et conversion thématique** accordés à des enseignants-chercheurs.